

**Discours de la Secrétaire générale de la Francophonie,  
S.E.Madame Michaëlle Jean,  
A la cérémonie solennelle d'ouverture de la 43<sup>ème</sup> session de l'APF**

**Luxembourg, le 10 juillet 2017**

Votre Altesse Royale,

Monsieur le Premier ministre du Luxembourg,

Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'Assemblées,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Chers participantes et participants au Parlement francophone des jeunes,

Tout a commencé, ici, à Luxembourg, il y a cinquante ans.

Et, en cette année 2017, nous avons toutes les raisons d'être fiers, parce que la Francophonie parlementaire a traversé avec panache les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, pour s'affirmer, en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, comme un acteur **incontournable** de la coopération interparlementaire sur les cinq continents.

Cet anniversaire, nous nous devons de le fêter en revenant aux sources : au Grand-Duché de Luxembourg qui a activement participé à la construction de toutes les institutions de coopération multilatérale de l'après-guerre; dans ce pays qui est un harmonieux creuset de la diversité culturelle et linguistique; dans ce pays qui a été un ardent promoteur de la Francophonie, avant même que la Francophonie institutionnelle ne voie le jour, en 1970.

Et votre présence parmi nous, Monseigneur, symbolise au plus haut niveau cet attachement indéfectible du Grand-Duché de Luxembourg à la Francophonie.

...

L'histoire de la Francophonie est une longue série d'intuitions lumineuses.

Et, l'Association internationale des Parlementaires de langue française est assurément née de l'une de ces lumineuses intuitions du Sénégalais **Léopold Sédar Senghor**, du Tunisien **Habib Bourguiba**, du Nigérien **Diori Hamani** et du Cambodgien **Norodom Sianouk**.

Ils ont voulu, au nom de tous ces pays enfin émancipés, libérés du joug colonial, créer un espace de libre coopération, entre les peuples ayant en partage la langue française, et la volonté de tisser des relations fondées sur la réciprocité, la solidarité et, plus encore, la fraternité

Ils avaient aussi pressenti que cette **communauté francophone** ne pourrait se développer, ni s'inscrire dans l'avenir sans l'adhésion des peuples, sans une vraie détermination de répondre pleinement à leurs aspirations.

Ils avaient donc très tôt compris que c'est vous, Mesdames et Messieurs, les parlementaires, les élus du peuple "**qui pousseriez les gouvernements à aller de l'avant**", comme le disait Léopold Sédar Senghor.

Qui mieux que vous, en effet, pour s'acquitter de cette mission ?

Vous qui êtes le lien entre les citoyennes, les citoyens et les gouvernements.

Vous qui, par vos fonctions représentatives, législatives, et de contrôle, avez la capacité de faire en sorte que les attentes et les besoins des populations soient entendus et satisfaits.

50 ans plus tard, vous pouvez témoigner, au sein de vos parlements respectifs : de la vigueur de cette Francophonie des peuples et des solutions, de sa force de rassemblement, d'actions et de propositions.

Au moment où le monde est en proie à tant de turbulences, tant d'incertitudes et d'exacerbations identitaires, **nous pouvons témoigner de la grande pertinence de cet idéal et des valeurs que la Francophonie s'attache à promouvoir** dans le respect de la diversité de nos toutes nos langues, de toutes nos cultures et de tous nos traits de civilisation.

Cette Francophonie des peuples, des solutions, des valeurs et des idéaux, vous y contribuez de manière toujours plus engagée.

Depuis 1967, vous vous êtes donné les moyens d'aller **au-delà du rôle légitime d'Assemblée consultative** que vous octroie la **Charte de la Francophonie**.

J'en veux pour preuve **vos actions, ces actions que nous menons ensemble au plus près du terrain** : en matière d'alerte précoce, en matière de prévention et de résolution des crises, en matière d'accompagnement des processus électoraux.

J'en veux pour preuve **nos actions conjointes et solidaires** dans les pays en situation de crise ou en transition; **vos actions de renforcement des capacités** des nouvelles assemblées; **vos actions de formation** à la fonction parlementaire.

À travers **toutes ces actions**, vous avez contribué à **construire** et vous contribuez à **consolider** la dimension politique et diplomatique de la Francophonie, ses interventions en faveur de la démocratie et de l'Etat de droit, des droits et des libertés, et de la paix.

J'en veux pour preuve, également, **nos façons de nous mobiliser ensemble autour des nombreux défis mondialisés et des combats à mener.**

Que de savoir-faire croisés. Que d'expertises complémentaires! Que de compétences diversifiées à l'œuvre sur le terrain.

La plus-value de la Francophonie c'est vous et c'est nous tous ensemble : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Association internationale des maires francophones, l'Université Senghor d'Alexandrie, TV5 Monde, les Conférences des Ministres de l'Éducation, de la Jeunesse et des sports; nos réseaux institutionnels, professionnels et d'experts, nos réseaux de femmes, de jeunes, d'organisations internationales non gouvernementales.

Ce sont aussi ces acteurs économiques, ces entrepreneurs que nous mobilisons partout, à leur demande dans la dynamique de notre stratégie économique et numérique.

Alors oui, nous de la Francophonie constituons autant d'acteurs de construction massive pour la paix et la stabilité, pour l'éradication des discriminations et des violences faites aux femmes, le plein respect des leurs droits et leur autonomisation économique, pour l'accès de toutes et de tous à une éducation et à une formation de qualité, pour la création d'emplois décents et pérennes, notamment pour les jeunes, pour une croissance partagée, un développement durable et responsable, pour un plein épanouissement de la diversité linguistique et culturelle.

En nous rappelant que la Francophonie parlementaire est née d'une intuition lumineuse, en nous donnant à voir son évolution au cours de ces cinquante dernières années, vous nous invitez à célébrer une Francophonie moderne en prise directe avec les urgences du monde, une Francophonie qui porte dans toutes les instances internationales un plaidoyer fort, une Francophonie qui sans cesse innove et ose; une Francophonie au service d'un humanisme universel qui trouve, comme jamais, dans ce monde déboussolé et déshumanisé, sa raison et sa nécessité d'être.

Alors oui, vous avez, nous avons toutes les raisons d'être fiers et je prends le pari, aujourd'hui, que les générations qui nous suivront auront plus de raisons encore de célébrer avec fierté le centenaire de l' **Assemblée parlementaire de la Francophonie.**

Je vous remercie.